

M. Roux, mon contradicteur me fait un singulier reproche. Il a rendu par *civitas Segusiavorum libera iterum restitutus* les sigles CIV. SEGUS. LIBIR. Je trouve que sa restitution sent un peu trop le *Titulus Restitutus* de M. de Boissieu, et je lis tout simplement : *civitas Segusiavorum libera*, en supposant que les deux traits qui précèdent l'avant-dernière lettre de l'inscription représentent un E d'une forme particulière déjà signalée par les savants. M. Roux s'écrie : « On l'a dit peut-être à M. Bernard ; « mais sur quel monument a-t-il vu cet E ? et dans quel cas ? » S'il croit me blesser en parlant ainsi, il se trompe fort, je n'ai pas de prétention, moi, à la science infuse, et il est tout naturel que je ne sache une chose que parce qu'on me l'a apprise. Il en est sans doute autrement pour M. Roux ; mais quant à moi je suis fier d'avoir des amis qui m'instruisent : je ne laisse pas échapper une seule occasion de tirer d'eux des lumières pour mes travaux. Au reste, M. Roux pourra en savoir autant que moi au sujet de son E, s'il veut consulter le *Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*, t. III, p. 957.

« Si M. Bernard (dit encore M. Roux, à propos de ma rectification qui lui tient fort au cœur) examine attentivement le « fac-simile, un coup d'œil suffira pour le convaincre qu'entre « les lettres LIB et le chiffre II, il y a place pour deux lettres « au moins, et que l'R est lui-même assez éloigné. » Je pourrais lui répondre que je me défie de ses fac-simile fantastiques depuis qu'il m'a fait attribuer à l'empereur Maximin le titre de PARTICUS qu'il n'a jamais porté (Voyez ma 1^{re} Lettre à M. Guillien, p. 8) ; mais je me contenterai de dire que le défaut d'espacement dont il parle peut provenir d'un accident de la pierre, comme on en trouve de si nombreux exemples dans les inscriptions antiques, car je ne puis admettre qu'on aurait rappelé la *restauration* d'une simple borne milliaire. En tous cas, ce n'est pas par le chiffre II que cette restauration serait indiquée, car on n'a jamais rendu ainsi le mot *iterum*. M. Roux n'a pas même l'excuse de pouvoir dire qu'on lui a appris cela : c'est une découverte nouvelle que lui doit l'épigraphie.

Mon second chapitre se termine naturellement par l'étude de